

∴ Sauvetage du Cher : sacré serpent de mer... (06/09/2009)



Hier, à l'écluse de Chisseaux, 3^e édition de "Cher en fête" avec les Amis du Cher canalisé. En matinée, on a débattu des sujets qui fâchent.

Avant de s'adonner aux festivités autour de l'eau avec exposition, promenades en bateau, animations musicales et chants de mariniers, l'heure était à l'état des lieux, hier, en fin de matinée. Morceaux choisis.

Domanialité et saison écourtée. Roger-Bernard Bouyrie, président des Amis du Cher canalisé, 80 adhérents – dont des professionnels du tourisme des communes riveraines depuis le canal du Berry jusqu'à la confluence, sociétés de pêche et

associations de bateaux patrimoine –, n'attend qu'une chose : que la domanialité de la rivière passe dans les mains de l'EP Loire (présidé par Jean Germain, maire de Tours). « Normalement, c'est pour 2010, s'il n'y a pas de problème. Économiquement parlant, le Cher draine 40.000 visiteurs par an entre Saint-Aignan et Larçay. Mais le gros problème pour le développement des activités fluviales, ce sont ces barrages relevés début juillet pour favoriser la migration des aloses. Résultat ? Un manque d'eau et une saison écourtée pour un résultat nul ! La mort à petit feu pour nous. Nous attendons des actes », martèle le président, conscient toutefois des avancées 2009 avec « ce projet de sentier pédagogique entre deux écluses avec les pauvres moyens du bord du syndicat du Cher canalisé ».

Le tourisme fluvial, une belle carte à jouer, mais qui se heurte au manque d'eau, pour la seconde saison consécutive.

Préfet saisi cet été. Pierre Lestoquoy, président du Cher canalisé, a saisi le nouveau préfet cet été, car « il y a urgence à agir pour conserver ce patrimoine d'exception (NDLR : les barrages à aiguilles) ». Il a tour à tour stigmatisé « ces poissons migrateurs invisibles et l'ineptie des plans contre les risques d'inondation empêchant, en Indre-et-Loire, de développer le tourisme fluvial toute l'année, les gîtes flottants notamment. »

Le conseil général à l'écoute. C'est ce que considère Alain Kerbriand-Postick, vice-président, qui a mis l'accent sur les aides de l'assemblée départementale, « contrairement à ce qui se dit, il y a des choses qui se font ».

Rendez-vous à venir : mardi 8 septembre, un groupe de travail se réunira de 9 à 12 h en mairie de Larçay réunissant bureau du syndicat, représentants du conseil général, du comité départemental du tourisme et de l'EP Loire.

Mercredi 16 septembre, à La Croix-en-Touraine, conseil syndical des 15 communes adhérentes. Ordre du jour : réparations des barrages de Chisseaux et Larçay et vote d'une motion.